

**Commune de
ST SATURNIN DU LIMET**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie le :

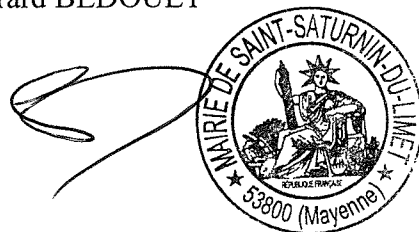
**Le jeudi 14 novembre 2024
à 20 heures 30**

Ordre du jour

- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Admission en non valeur
- Demande de subvention « Classe de neige »
- Droit de préemption urbain
- Travaux Route de la Crue
- Divers

St Saturnin du Limet, le 8 novembre 2024

Le Maire,
Gérard BEDOUËT



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.